

L'honorable juge Jetté, secondé par l'honorable Wilfrid Laurier, a proposé, il est vrai, une souscription dans chaque cours des anciens élèves, pour indemniser le collège des sacrifices qu'il s'était imposés à l'occasion des fêtes jubilaires, souscription qui est montée à près de \$2000., mais c'est M. le chanoine Dupuy, curé de St-Antoine, secondé par le R. P. Lacombe, O. M. I., qui a proposé et ouvert la souscription du clergé en faveur du collège. Nous l'avons déjà dit, cette souscription s'élève déjà à plus de \$40,000.

\* \* Mgr Coullié, évêque d'Orléans, a été transféré au siège archiépiscopal de Lyon, Mgr Hautin, évêque d'Evreux, à celui de Chambéry, et Mgr Labouré, évêque du Mans, à celui de Rennes.

\* \* Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, créé cardinal dans le consistoire secret le 12 juin dernier, est né à Montescourt (Aisne) le 8 janvier 1431 ; il fut préconisé évêque de Dijon le 10 juin 1886, et transféré à Bordeaux le 4 juin 1890.

\* \* Mgr Bourret, que Sa Sainteté le Pape Léon XIII, vient d'élever aux honneurs de la pourpre cardinalice, est né le 9 décembre 1827, à Labro, en Ardèche. Le 27 octobre 1871, il fut préconisé évêque de Rodez, et sacré le 30 du mois de novembre, en l'Eglise Saint-Sulpice à Paris.

\* \* Le 25 juin, pour la cinquième fois, les commerçants et industriels catholiques de France ont consacré au Sacré-Cœur leurs affaires, leur famille, leur personne.

Cette cérémonie devient donc une tradition et elle compte parmi les plus belles et les plus émouvantes de Montmartre. Une foi communicative, chaque année plus ardente, montre que l'amour du Sacré-Cœur est là dominant les patrons chrétiens, établissant entre eux un lien de confiance et d'affection indestructible et les bénissant dans les organisations sociales qu'ils n'ont cessé de fonder et de patronner. Leur devise résume leur programme : — Tout par le Sacré-Cœur. — Tout dans le Sacré-Cœur. — Tout pour le Sacré-Cœur.

Le 24 juin au soir, veille de la consécration à Montmartre, ce sont les patrons chrétiens qui ont organisé l'adoration nocturne ; d'année en année, ils viennent plus nombreux à cette solennelle veillée.

Le 25 juin, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, célèbre la messe de communion. A la suite de cette solennité si imposante, les notabilités catholiques du travail ont prononcé avec la foule, l'acte de dévouement et de confiance au Sacré-Cœur.

Ce n'est pas une fête patronale, c'est la grande fête religieuse du travail que M. Harmel et ses amis entendent et ont toujours entendu établir annuellement à Montmartre. Tous ceux donc qui vivent de leur labeur étaient convoqués dans la basilique de miséricorde, les patrons, les employés, les ouvriers.